



**HAL**  
open science

## La salle V : visite en Front populaire

Pascale Goetschel

► **To cite this version:**

Pascale Goetschel. La salle V : visite en Front populaire. Histoires d'O. - mélanges d'histoire culturelle offert à Pascal Ory, Editions de la Sorbonne, p. 137-154, 2017, 979-10-351-0020-9. hal-03755904

**HAL Id: hal-03755904**

**<https://hal.science/hal-03755904>**

Submitted on 22 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La salle V : visite en Front populaire

PASCALE GOETSCHEL

L'épisode du Front populaire est souvent associé à l'organisation des loisirs : sachons gré à Pascal Ory de l'avoir montré<sup>1</sup>. Les initiatives prises par le gouvernement issu des élections de mai 1936 – des 40 heures hebdomadaires aux douze jours annuels de congés payés, du brevet sportif populaire aux billets de train à tarifs réduits – en sont d'évidentes preuves. La place accordée au sein du ministère de l'Éducation nationale du radical Jean Zay au socialiste Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État à l'organisation des loisirs et des sports, en témoigne. L'Exposition internationale de 1937 consacrée aux « arts et techniques dans la vie moderne », la 38<sup>e</sup> d'une série d'expositions universelles inaugurée à Londres en 1851, en constitue une belle illustration (fig. 1).

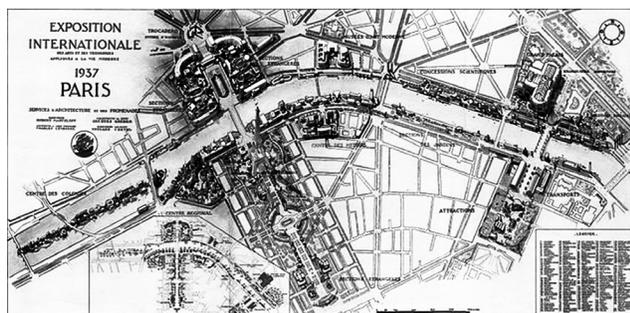
En son sein, la salle V, installée au cœur de l'un des bâtiments les plus novateurs de l'Exposition – le Pavillon de la Solidarité –, offre une mise en scène exemplaire des loisirs. Peu connue, elle en dit beaucoup sur le lien établi par la République française dans les années 1930 entre progrès social, recherche du bonheur individuel et accomplissement des masses<sup>2</sup>. C'est par cette entrée que j'ai conçu cet hommage<sup>3</sup>. La lorgnette peut paraître réduite. J'en conviens. Je propose cependant d'en accepter l'augure. D'abord, comme dans des jumelles de spectacle, le paysage des loisirs s'offre là par *effet grossissant*. Ensuite, la proposition de déambuler ensemble – auteure et lecteurs – conduit à observer les loisirs en dynamique ; avec, en filigrane, une triple question : celle des acteurs – uniquement situés à gauche de l'échiquier politique ? –, des vecteurs – quelles pratiques de loisirs ? –, des valeurs – quel(s) sens donner aux réalisations de la salle V<sup>4</sup> ?

1. Pascal Ory, *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Paris, Plon, 1994, rééd. CNRS Éditions, 2016.

2. Régine Robin (dir.), *Masses et culture de masse dans les années trente*, Paris, les Éditions ouvrières, 1991.

3. Ce sera pour moi un triple moyen de rendre hommage à Pascal Ory, d'une part en revenant sur l'objet de sa thèse, d'autre part en reprenant la manière de présenter ses objets d'étude (acteurs/vecteurs/valeurs), enfin en m'appuyant sur une intervention que j'avais faite au Centre d'histoire sociale du xx<sup>e</sup> siècle, le 7 avril 2006, dans le cadre de l'« atelier loisirs » co-animé avec Laurent Besse, Christophe Granger et Françoise Tétard et lors d'une séance intitulée « Organiser (autour du Front populaire) » en présence de Pascal Ory, qui était alors intervenu sur « Le loisir pendant le Front populaire ».

4. Christophe Granger, « Les loisirs dans la République : genèse d'une question de société dans la France du xx<sup>e</sup> siècle », *Loisir et société/Leisure and Society*, volume 35 ; 2, 2012,



◀ Fig. 1 – Plan général de l'Exposition universelle de 1937.

▶ Fig. 2 – Photographie de la céramique de Marcel Gromaire « Les Loisirs » en place sur la façade du pavillon.

## Acteurs

Laissons provisoirement la salle V de côté. Un premier coup d'œil suggère, en effet, que les loisirs suintent un peu partout dans l'exposition. Le Centre officiel du sous-secrétariat d'État installé Porte de Saint-Cloud expose différentes maquettes de lieux idéaux pour les sports et les loisirs, stades comme piscines. Le Centre national de réjouissances populaires de Le Corbusier est annoncé comme un parc de sports populaires avec une quinzaine de terrains de jeux tandis qu'un autre projet sportif intégré, avec un stade olympique, une piscine, un hôtel et des bureaux, est imaginé par Mallet-Stevens. Au centre Kellermann, Porte d'Italie, un ensemble dédié aux œuvres de jeunesse exhibe les principaux organismes dédiés au développement physique, intellectuel et moral des jeunes. Organisations laïques et confessionnelles, groupes culturels, œuvres de portée internationale, organismes créés par les grandes administrations, tels sont les groupements concernés. Parmi les réalisations exposées par le Comité des loisirs on trouve : une auberge de jeunesse, un club-bibliothèque, le centre artistique et dramatique de Léon Chancerel<sup>5</sup>, le pavillon de la presse « pour et par la jeunesse », le pavillon du scoutisme avec un camp de démonstration, le Théâtre des Quatre Vents. S'y ajoute un camp d'attractions, en marge de l'exposition, conçu comme une « kermesse populaire plus spécialement dédiée aux jeunes » avec :

La plus grande piste de ski construite en Europe, une tour de parachute de 40 mètres de hauteur, un lac de 3 000 mètres carrés de surface sur lequel on pourra faire du canotage, un autodrome sur lequel circuleront des voitures à essence, un

p. 361-392. Il reprend à son compte les manières de faire de la sociologie pragmatique. Dans ce cadre réflexif, les loisirs apparaissent à la fois comme « un "nœud" nécessaire de questionnement de la société française et comme un "lieu" légitime de sa mise en ordre ». Nous entendons poursuivre cette démarche qui entend analyser les mécanismes commandant à la mise en place d'une « catégorie historique », en l'occurrence les loisirs, à ceci près que nous entendons réduire la focale et traiter la salle V non seulement comme une scène d'observation mais aussi, de manière dynamique, comme un lieu de déambulation.

5. Disciple de Jacques Copeau, il fonde en 1929 la compagnie de théâtre Les Comédiens routiers au sein du mouvement des Scouts de France. Il a, sa vie durant, beaucoup œuvré pour le théâtre de la jeunesse et le théâtre amateur.



hippodrome doté d'une superbe cavalerie, la reconstitution d'une Fête au village, avec son train fantôme, ses guinguettes fleuries, son bal champêtre, sa piste de cyclo-rire, un bobsleigh d'une formule inconnue à ce jour, le Wigle-Wogle... Et maintes autres attractions des plus nouvelles et des plus originales<sup>6</sup>.

De son côté, la Ligue de l'Enseignement édifie un foyer communal d'éducation et de loisirs au Centre rural de la Porte Maillot, « sorte de FJT (Foyer de jeunes travailleurs) mâtiné de MJC avant la lettre<sup>7</sup> ». En son sein, se trouvent une salle polyvalente pouvant être utilisée comme salle de cinéma, salle de bal ou gymnase et deux foyers d'activités culturelles. Également, peut être citée la céramique monumentale, « Les loisirs », réalisée par Marcel Gromaire pour la façade du Pavillon de la Manufacture de Sèvres (fig. 2 et 3).

Enfin, sans être réalisé, un centre de la jeunesse pour les loisirs et la culture est projeté pour le Pavillon des Temps nouveaux. Bref, les loisirs occupent le terrain.

Cependant, le Pavillon de la Solidarité se distingue. En son sein, le Groupe II Classe 8C chargé des questions d'assistance, de mutualité, d'assurance et d'épargne, imagine une salle entière vouée aux loisirs : la fameuse salle V<sup>8</sup>. Sa mise en œuvre résulte du travail conjugué des ministères sociaux, entendre la

6. *Catalogne Général Officiel de l'Exposition Internationale de Paris 1937*, Paris, R. Stanger, 1938.

7. Pascal Ory, *Les Expositions universelles de Paris : panorama raisonné, avec des aperçus nouveaux et des illustrations des meilleurs auteurs*, Paris, Ramsay, 1982, p. 46.

8. L'essentiel des informations livrées ici est tiré du livre de la classe 8 C, conçu et mis en place par Clément Michel, accompagné de photographies signées André Papillon, livre édité à l'occasion de l'exposition pour servir de guide du Pavillon de la Solidarité, *Guide du Pavillon de la Solidarité à l'exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne*, Paris, Éditions Edna Nicoll, 1937.



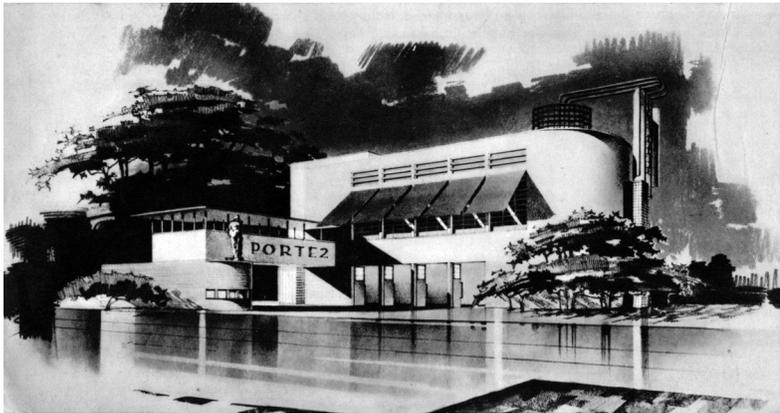
▲ Fig. 4 – Huile sur toile achetée par l'État servant de maquette au projet. © Service de la documentation photographique du MNAM - Centre Pompidou, MNAM-CCI /Dist. RMN-G © Adagp, Paris.

Santé publique et le Travail. C'est dire combien les loisirs sont alors pensés en lien étroit avec les lois sociales sur les congés payés, la semaine de 40 heures et, plus largement, avec la réduction du temps de travail.

La composition du comité en charge de concevoir ledit Pavillon est édifiante, tant à lui seul, il réunit des hommes d'horizons divers autour de son organisateur, Claude Duval. Son président, Jean Valadier, sénateur d'Eure-et-Loir, éphémère ministre du Travail et de la Prévoyance sociale en 1934, illustre l'attachement des édiles radicaux à la solidarité, héritage du réformisme solidariste en plein essor au début du siècle. Le parcours du vice-président, Gustave Bonvoisin, est bien différent. Cet ancien délégué de l'Union des industries métallurgiques et minières, devenu directeur général du comité central des Allocations familiales<sup>9</sup>, est le promoteur des caisses professionnelles d'inspiration patronale, à gestion paritaire<sup>10</sup>. L'autre vice-président, Marcel Martin, chargé de la conception générale du bâtiment, est directeur de la caisse interdépartementale des assurances sociales de Seine et Seine-et-Oise. Un contrôleur général des assurances sociales au ministère du Travail, un dénommé Tautain, fait aussi partie du comité. Le secteur des assurances sociales se révèle être au cœur du dispositif. Cela n'empêche pas le courant mutualiste d'être représenté par l'intermédiaire de Léon Heller, président depuis 1931 de la Fédération nationale de la Mutualité française. Il faut ajouter Bernard Flursheim, président de la fondation Foch, cette fondation franco-américaine du Mont Valérien créée en 1929, représentatif du rôle des

9. Il est également président du comité central des Assurances sociales-caisses de compensation de la région parisienne. Il incarne une conception divergente du principe mutualiste: « un homme, une voix » Cf. Michel Dreyfus, Michèle Ruffat, Vincent Viet, Danièle Voldman, avec la collaboration de Bruno Valat, *Se protéger, être protégé. Une histoire des assurances sociales en France*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2006, p. 48.

10. <http://www.musee.mutualite.fr/musee/musee-mutualite.nsf/PopupFrame?openagent&Etage=econosoc&Piece=5&Nb=2&Ref=paritarisme2>, consulté le 27 décembre 2016.



▲ Fig. ## – Projet du pavillon de la Solidarité nationale de l'Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne de 1937, dessiné par l'architecte Robert Mallet-Stevens.

organisations philanthropiques après la Première Guerre mondiale. Sont donc réunis pour imaginer la salle V les principaux acteurs du nouveau système social français issu des lois sur les Assurances sociales votées en 1930<sup>11</sup>.

Ils ne sont pas les seuls. L'économiste Maxime Blocq, membre du comité directeur de la Confédération des travailleurs intellectuels, est membre du bureau chargé de la conception du pavillon. Il incarne à la fois le poids pris par l'économie sociale et la montée de ces « travailleurs intellectuels » passés au rang d'experts. Georges Lamirand, le trésorier, relève encore d'un autre univers. Issu des Équipes sociales de Jean Garric, fondées en 1920, dont il a pris la vice-présidence<sup>12</sup>, il représente le volet chrétien de l'organisation<sup>13</sup>. La présence de Robert Mallet-Stevens est, elle, révélatrice de l'importance donnée aux architectes contemporains. Fondateur, en 1929, de l'Union des artistes modernes, il supervise les plans et est chargé avec Maurice Richard de la décoration intérieure. Il est d'ailleurs omniprésent dans la conception de l'Exposition, pour laquelle il dirige la construction de cinq autres pavillons<sup>14</sup>. Bref, se retrouvent réunis pour l'édification du Pavillon de la Solidarité à la fois des proches de Léo Lagrange, des représentants du monde des assurances et du mouvement mutualiste mais aussi des promoteurs du familialisme chrétien.

11. <http://www.musee.mutualite.fr/musee/musee-mutualite.nsf/PopupFrame?openagent&Etage=perso&Piece=1&Nb=5&Ref=heller>, consulté le 6 janvier 2017.

12. Yves Cohen et Rémi Baudouï, *Les Chantiers de la paix sociale (1900-1940)*, Fontenay-aux-Roses (France), ENS Fontenay/Saint-Cloud (Sociétés, espaces, temps), 1995.

13. Futur secrétaire d'État à la jeunesse, il occupera ce poste du 27 septembre 1940 au 24 mars 1943.

14. Palais de l'Électricité et de la Lumière, Pavillons de la Régie des tabacs et des Cafés du Brésil au bord de la Seine, trois bâtiments commandés par des industriels et des compagnies de commerce ; Pavillons de la Solidarité nationale et de l'Hygiène avec de vastes rampes d'entrée illustrant la politique de l'État.

Preuve que la question des loisirs est l'apanage des mouvements de gauche accompagnant le Front populaire. Mais pas seulement.

La liste des institutions « ayant participé par leur documentation à la Classe 8C » est tout aussi édifiante :

- Bibliothèques municipales, dans chaque arrondissement
- Centre laïque des auberges de jeunesse
- Fédération des éclaireurs de France
- Fédération française des éclaireuses
- Fédération sportive et gymnique du travail
- Guides de France (les)
- Jeunesse ouvrière chrétienne (la)
- Ligue française pour les auberges de la jeunesse
- Œuvre des patronages laïques de France
- Scouts de France (les)
- Union des sociétés de patronages de France.

Ainsi se côtoient des organisations laïques et chrétiennes, œuvrant dans le domaine de la lecture publique, du sport, des activités de plein air, du tourisme et de la jeunesse. Si la contribution de la Ligue de l'Enseignement, porteuse d'une vision laïque de l'organisation des loisirs, est attendue, si celle du mouvement « ajiste » (les Auberges de jeunesse) l'est tout autant, celle des mouvements de jeunesse chrétiens, à côté des laïques, mérite d'être soulignée, tant elle signale la convergence des aspirations associatives. Face à la vitalité des mouvements de gauche en la matière, les catholiques entendent prendre position et ne pas laisser accaparer par d'autres ce domaine. La Fédération nationale catholique, un vaste mouvement créé en 1924 par le général de Castelnau après la victoire du Cartel des Gauches, s'intéresse de près aux loisirs. Elle a organisé en 1936 et 1937 deux congrès fortement inspirés par la question des loisirs. Des clercs sont dévolus à la question des loisirs dans les diocèses considérés comme les plus ouvriers tandis que des appels sont lancés pour créer des comités locaux de loisirs soutenus par des offices techniques, formules proches de la Ligue de l'Enseignement. Les organisations dépendant de l'Action catholique (la Jeunesse agricole chrétienne, la Jeunesse ouvrière chrétienne, la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine), vecteurs importants du catholicisme social à partir des années 1920, accordent une place primordiale aux loisirs dans l'éducation populaire qu'elles pratiquent.

Ainsi, tout un univers associatif emblématique du souci de développer les loisirs pour tous et, en particulier les loisirs ouvriers, se retrouve regroupé, formant *concentré de loisir*<sup>15</sup>. La présence de tous ces acteurs illustre, à l'heure de l'antifascisme, la « convergence » entre les marxistes et les autres, les intellectuels et les acteurs de terrain, reflet sur le terrain social du Rassemblement populaire<sup>16</sup>.

15. Geneviève Poujol, *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1981 ; Françoise Tétard, « De l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie, un siècle d'éducation populaire », *Esprit*, 3-4, mars-avril 2002, p. 39-59.

16. Cf. le chapitre 3 de l'ouvrage de Pascal Ory, *La Belle Illusion*, *op. cit.*, p. 57-127.



Protection de la santé, depuis la consultation prénatale jusqu'à l'extrême vieillesse, et secours en cas de maladie, assistance publique et privée, assurances sociales et privées, mutualité

Protection de la famille: allocations familiales, bourses, prix et dots, caisses d'Épargne, et caisse des dépôts et consignations, assistance, enseignement ménager, assurances sociales, assurances privées

Loisirs: scoutisme, patronage, vacances loisirs intellectuels

Solidarité professionnelle: associations professionnelles, unions des syndicats, législation du travail, assurances...

Service social à l'école, pour l'enfance en danger moral, à l'usine, dans les administrations, à l'hôpital, au tribunal...

« La succession des salles du pavillon forme un grand "S" aboutissant à un hall de propagande qui réunit douze peintures des artistes les plus renommés de notre époque », explique le Guide<sup>19</sup>. De fait, la mutualité y est illustrée par Maurice Denis, l'assistance publique par Robert Delaunay, les assurances privées par Raoul Dufy, l'épargne par Marcel Gromaire, le service social par Jean Lurçat, le syndicalisme ouvrier par Fernand Léger. À vrai dire, ils ne sont pas les seuls. En effet, pour ce pavillon dont la construction a été décidée après mai 1936, les « artistes oubliés » des autres chantiers sont sollicités<sup>20</sup>.

Le caractère visuel du Pavillon ne s'arrête pas là. « Nous avons cherché à remplacer la sécheresse des graphiques par des figurations pittoresques, tout en ménageant la valeur documentaire de l'exposition », affirment les organisateurs qui privilégient l'aspect visuel. Et d'expliciter la démarche: « rompant avec les traditions établies en cette matière, ce pavillon expose non pas une série d'œuvres fragmentaires, mais un vaste tableau d'ensemble où les statistiques sont rendues "vivantes" par des dioramas, des maquettes, des peintures modernes et anciennes, des photomontages, un film »<sup>21</sup>. Un bas-relief réalisé par les frères Martel, Jean et Joël, complète l'ensemble. Son titre est significatif: « La misère décroissant au fur et à mesure que les lois sociales augmentent. »

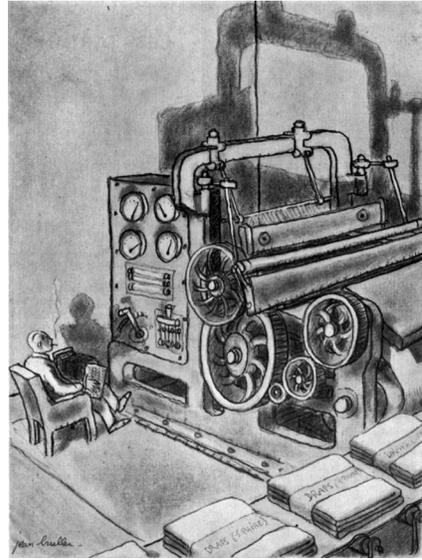
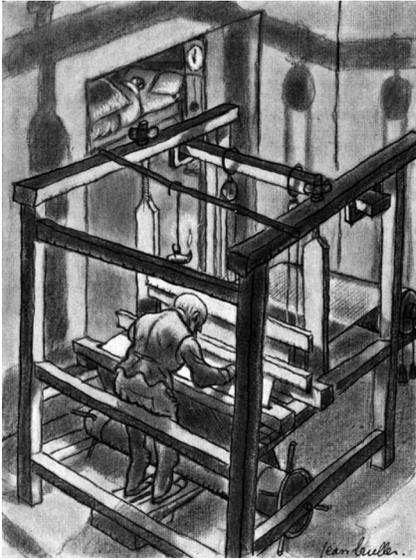
Or, au sein de ce Pavillon considéré comme particulièrement innovant, la salle V figure comme l'un des « clous » de l'Exposition. *La Revue de la famille*, organe du familialisme patronal et des Caisses de compensation, un bimensuel proche des milieux catholiques, se montre enthousiaste. Deux principes, explique le périodique, ont présidé à son organisation:

Montrer de la manière la plus frappante et la plus claire possible les réductions progressives de la durée légale de la semaine de travail et, parallèlement l'augmentation des heures de temps libre, d'autre part, exposer de façon pittoresque, attrayante, les meilleurs moyens d'utiliser gaîment et sainement cette liberté. Tel est aussi l'ordre

19. *Guide du Pavillon de la Solidarité...*, *op. cit.*, p. 78.

20. Ainsi se retrouvent des peintres comme Cotteret, Roland Coudon, Desbarbieux, Léo Fontan, M<sup>lle</sup> G. Greber, M<sup>me</sup> René Part-Sauvage illustrant des thèmes comme les allocations familiales, les assurances sociales, la bienfaisance privée, les HBM, les œuvres de misère, le syndicalisme intellectuel.

21. *Guide du Pavillon de la Solidarité...*, *op. cit.*, p. 78. Le film dure trois minutes.



▲ Fig. ## – Dessins de Jean Bruller illustrant « Hier... » et « Demain... ou la machine libératrice », publiés dans le *Guide du Pavillon de la Solidarité* (p. 124 et 125)

qui a été adopté à l'intérieur du pavillon et grâce auquel après avoir comparé les loisirs d'hier et d'aujourd'hui, nous saurons les employer judicieusement<sup>22</sup>.

Tout est fait pour éviter la « sévérité » et la « sécheresse ». Pour rendre l'espace attractif, l'ambition consiste non seulement à imposer une « organisation systématique des heures de liberté » mais aussi à proposer les « principes d'une judicieuse orientation vers tout ce que vous n'êtes pas habitué à faire, physiquement ou intellectuellement ». Puisqu'il convient de rechercher une solution au « problème des loisirs », les visiteurs se voient donc proposer *une direction*.

Entrons dans la salle ! À l'entrée, un grand panneau (si possible figure) expose sous la forme de disques plus ou moins foncés l'augmentation des heures de loisirs. « Le tableau est simple, géométrique », s'enthousiasme la *Revue de la famille* : il « guide son esprit vers la recherche d'une solution au problème des loisirs. »

1837 : 14 heures tous les jours de l'année, exceptés les 1ers janvier, Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint

1848 : 12 heures plus les fêtes ci-dessus

1900 : loi de 10 heures + Pâques et Pentecôte, leurs deux lundis et le 14 juillet.

1906 : introduction du dimanche

1919 : journée de 8 heures

1936 : souvent deux jours de repos hebdomadaire plus 6 à 15 jours de congés payés par an.

22. Christian Vercken, « Salle V. Les loisirs et la Solidarité », *La Revue de la famille*, n° 150, juillet 1937, p. 11-13. Dans les paragraphes qui suivent, la description de la salle utilise plusieurs extraits de cet article.

Pédagogie et illustrations vont donc de pair... Une première fresque est exécutée par Jean Bruller, ingénieur devenu illustrateur, caricaturiste et écrivain, mieux connu sous le nom de son pseudonyme de résistant, Vercors, futur fondateur des éditions de Minuit. « Le loisir c'est l'effort... qu'on ne fait pas d'habitude » : telle est l'idée directrice de l'œuvre. La *Revue de la famille* explique que la fresque illustre « la théorie des loisirs compensateurs qui veut rétablir l'équilibre humain en comblant les insuffisances et les défauts de l'activité professionnelle ». Elle est tout entière construite sur des « antagonismes frappants », dans la mesure où « le métier de l'un peut devenir passe-temps de l'autre ». En partant de la gauche à la droite, le « passeur » se différencie du canoteur, le bibliothécaire du lecteur, le coureur « au visage crispé » de « l'homme confortablement installé sur une bicyclette de tourisme », le bricoleur « pratiquant le bricolage récréatif » du menuisier au travail dans son atelier. Sur la route, cheminent campeurs et soldats, et la *Revue de la famille* de préciser : « Si le genre d'exercice est identique, si la tension dans l'exercice est identique », les « états d'esprit » sont bien différents. Au devoir s'oppose le plaisir. À l'effort répond la détente. Au travail fait écho le divertissement. La profession s'oppose au passe-temps, les loisirs aux « occupations habituelles ». S'illustre là, par les faits et les gestes, la théorie de la compensation<sup>23</sup>.

Suivent dix-huit dioramas, reconstitutions scéniques en volumes, de Léo Fontan, peintre, illustrateur, décorateur, suggérant, si l'on s'en tient à la typologie de la *Revue de la famille*, les loisirs physiques « où la vie physique occupe une place prépondérante » et les « loisirs passifs qui s'attachent principalement à l'esprit » :

Le théâtre/Le cinéma/La radio/Les bibliothèques/Les musées/Les travaux féminins/Le dessin et le modelage/Le bricolage/Le jardinage/La promenade/La pêche/Les patronages/Les sociétés de musique/Les sports/Le scoutisme/Le camping/Les colonies de vacances/Les voyages

« Enfin, la salle se clôt sur une deuxième fresque de Liausu montrant des personnages en situation de loisirs : la baignade du nageur, la lecture, le cyclisme, le tennis, la peinture, une maquette d'avion, des rugbymen, des athlètes, la détente au bord de l'eau, la pêche, l'aviron, la promenade (femme portant ombrelle avec enfant), le botanisme », constate la *Revue de la famille*, qui apprécie l'évocation des plaisirs sains de la nature et des loisirs de plein air.

23. Sans doute la démarche de Georges Friedmann, prompt à accorder toute son importance au temps non travaillé « pour l'humanisation de la civilisation technique », relève de la même démarche. Il reprend les théories des loisirs compensateurs d'un travail parcellaire, répétitif, aliénant, exalte l'essor d'un « temps de liberté » dans lequel les travailleurs peuvent retrouver de l'initiative, prendre des responsabilités, se réaliser. Dans ces descriptions des activités déployées hors du travail, se retrouvent les mêmes loisirs que ceux exposés dans la salle V : du bricolage à la photographie, du dessin aux pratiques musicales, du spectacle sportif au modélisme. Dans cette perspective, le travail demeure fondamentalement aliénant. Cf. Georges Friedmann, *Le Travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1956 ; Claude Durand, Alain Pichon, « Introduction », *Temps de travail et temps libre*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Ouvertures sociologiques », 2001, p. 9-20.

Un document préparatoire relatif à la préparation de la salle témoigne du soin accordé à la mise en place de tous ces dispositifs :

Exécution de niches en contreplaqué sur murs/parties cintrées pour recevoir vingt dioramas/supplément pour le remplacement des photomontages prévus par les dioramas demandés, compris l'éclairage<sup>24</sup>.

De fait, le recours aux photographies, maquettes et autres dioramas, renvoie aussi bien aux fortes préoccupations ludiques et éducatives des concepteurs de la salle qu'aux mutations en cours d'une nouvelle muséographie, soucieuse d'aérer la présentation des objets exposés, de proposer des parcours dynamiques et d'expliquer les œuvres.

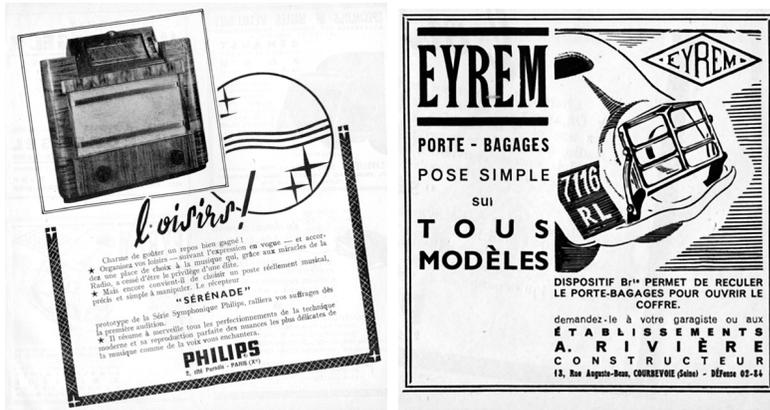
Ce souci d'éducation par l'exposition se traduit autrement : la volonté d'afficher des données précises. Car faire œuvre de loisirs, c'est également faire œuvre d'information. Ainsi, des précisions chiffrées accompagnent l'ensemble, au prix d'une précision un brin mécanique. Les panneaux égrènent les chiffres : la France possède 1 500 sociétés de pêche fréquentées par 500 000 pêcheurs. Elle s'enorgueillit de 65 000 jardins ouvriers. Pas moins de 24 sports sont pratiqués par 5 millions de jeunes, 155 200 jeunes adhèrent au scoutisme, sans compter les mouvements de jeunesse liés au mouvement ouvrier tels que les Faucons rouges. D'autres dénombrements s'ajoutent : 1 000 colonies de vacances, 421 auberges de jeunesse, 156 sociétés de cyclotourisme avec plus de 7 000 pratiquants. Les loisirs radiodiffusés sont également pris en compte : 4 millions (sur 40 millions de Français) ont un poste de TSE, ce qui représente « une moyenne d'un habitant sur cinq [qui] possède les moyens d'entendre les plus beaux orchestres et toutes les nouvelles du monde, à toute heure ». Et l'auteur du *Guide* de la salle V de s'enthousiasmer : « N'est-ce pas là encore une victoire imposante du bien-être, sur la misère humaine<sup>25</sup> ? » Tout est donc question de progrès, mesurable et organisé.

La vertu éducative peut conduire à descendre encore dans le niveau de détail. Le *Guide* complète l'exposition, soit en développant les définitions, comme avec la notice de l'auteur dramatique Lucien Besnard relative aux loisirs intellectuels ou celle vantant les jardins ouvriers de Roger-Georges Picot, président de la Ligue française du Coin de Terre et du Foyer, soit en détaillant les contenus des mesures prises par le gouvernement de Léon Blum. Ainsi, les billets « Lagrange », du nom du sous-secrétaire d'État, y sont à l'honneur : billets week-end, billets bains de mer, billets de famille ; autant de formules destinées à favoriser les déplacements par les chemins de fer.

En vedette du *Guide*, figure le plein air, célébré comme une forme de « résistance aux menaces qui pèsent, dans les agglomérations surtout, sur la santé des habitants » :

24. Descriptif des travaux intérieurs, 21 janvier 1937 (Archives nationales de France, F12/12482).

25. *Guide du Pavillon de la Solidarité...*, *op. cit.*, p. 123.



▲ Fig. ## a et b – Publicités dans le *Guide du Pavillon de la Solidarité à l'Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne*. À gauche, le récepteur Sérénade ; à droite, le porte-bagages Eyrem.

Le scoutisme et les patronages attirent les jeunes gens au grand air. Les auberges de la jeunesse les accueillent au cours de leurs voyages. Des subventions sont accordées à des sociétés sportives. Des facilités d'acquisition de jardins, permettent à des familles ouvrières, de faire pousser des légumes pour leur table et des fleurs pour orner leur maison.

La publicité, très présente au sein du *Guide*, complète le tour d'horizon. L'achat de pages entières par des entreprises pressées de faire connaître leurs produits suggère que l'organisation des loisirs n'est pas seulement l'affaire des institutions et des mouvements de tous ordres mais aussi des acteurs industriels. « Politique des loisirs ? "organisez vos loisirs – suivant l'expression en vogue" », proclame la publicité de Philips, suggestive de l'importance prise par le matériel de radiodiffusion. En écho, le récepteur Sérénade (fig. ###a) illustre les « perfectionnements de la technique moderne et sa reproduction parfaite des nuances les plus délicates de la musique comme de la voix ». S'y ajoutent des publicités pour le « porte-bagages » Eyrem destiné aux automobiles, pour les « malles métalliques » (fig. ###b), pour les roues « Robergel » ou pour les guides gastronomiques destinés aux touristes.

Toute la société est sollicitée. Des entreprises de transport automobile à l'édition touristique, en passant par les entreprises phonographiques, le ton est donné : l'heure est à l'hédonisme et au ludique, à la vitesse et au dynamisme, au lien entre les progrès techniques et les avancées sociales. Ainsi, se limiter au simple constat de la célébration des vertus de la nature ou des seuls effets bénéfiques de la solidarité masquerait l'autre phénomène essentiel : l'essor d'un marché des loisirs dans lequel se mêlent les pouvoirs publics et les entreprises, les collectivités locales et les associations.

## Valeurs

Que nous dit la déambulation au sein de la salle V ? Elle nous parle de transformation des rythmes sociaux et de conquête du temps libre, du lien entre « jeux, modes et masses »<sup>26</sup>, de la manière dont les loisirs, d'en apparence accessoires, sont devenus essentiels au sein de nos sociétés contemporaines. Le tout dans une espèce de précipité théorique qui fait des loisirs une catégorie de temps et de pensée partagée mais aussi un facteur de division politique. Avançons.

Jean Valadier, dans son discours inaugural, commente ainsi la réduction du temps de travail :

Les progrès de la technique ont donné à l'homme de plus en plus de loisirs. En 1837, il fournissait 4 700 heures de travail par an. En 1937, il fournit 2 000 heures de travail par an [...] En même temps que les loisirs, le pouvoir d'achat du salaire journalier augmentait, passant de l'indice 57 en 1840 à l'indice 74,5 en 1900 et à l'indice 125 en 1936<sup>27</sup>.

Ce faisant, il entre dans la cohorte des observateurs qui divisent le temps en travail et non-travail<sup>28</sup>. Cette conception n'est pas nouvelle : elle renvoie à la manière dont, depuis la fin du Moyen Âge, le temps de travail caractérise les sociétés modernes<sup>29</sup>. Cependant – et Jean Valadier s'inscrit dans ce sillage – l'idée se répand que les progrès techniques liés à l'industrialisation libèrent du temps. Que faire de ce temps libéré ?

La question court tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et les premiers socialistes ne sont pas en reste pour la poser. Tributaires d'une morale bourgeoise de l'effort et du travail, ils critiquent l'oisiveté, condamnable à la fois sur les plans économique et moral. Loisirs ouvriers et aristocratiques sont, à des degrés différents, visés. Ce constat opéré, ils proposent des voies divergentes pour la surmonter<sup>30</sup>. Dans l'Icarie d'Étienne Cabet, le temps libre est consacré à des activités multiples pour le bonheur de tous. Une utopie qui ne fait guère écho à la dénonciation faite par Pierre-Joseph Proudhon d'un usage jugé délabré des temps libres :

26. Paul Yonnet, *Travail, loisir. Temps libre et lien social*, Paris, Gallimard, 1999.

27. Allocution de Jean Valadier à l'occasion de l'inauguration du Pavillon de la Solidarité, *Guide du Pavillon de la Solidarité...*, *op. cit.*, p. 122.

28. Roger Sue, « La sociologie des temps sociaux une voie de recherche en éducation », *Revue française de pédagogie*, vol. 104, 1993, p. 61-72. ; *Temps libre et ordre social*, Paris, PUF, 1994 ; René Teboul, *Culture et temps libre*, Paris, Éditions de l'Aube, 2004.

29. Bénigno Cacérés, *Loisirs et travail du Moyen âge à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1973 ; Peter Burke, « The Invention of leisure in early modern Europe », *Past and Present*, février 1995, p. 136-150 ; André Rauch, « Les loisirs, un temps libéré ? », *Projet*, n° 273, 2003, p. 43-51.

30. Pierre-Henri Lagedamon, *Travail, temps libre et socialisme. Le temps du travailleur dans la pensée d'Owen, Fourier, Cabet et Proudhon*, chapitre VI « Temps libre et temps de loisir », Rennes, Presses universitaires de Rennes (Pour une histoire du travail), 2016, p. 253-288.

Le dimanche, dans les villes, n'est guère qu'un jour de fériation sans motif et sans but, une occasion de parades pour les enfants et les femmes, de consommation pour les restaurateurs et marchands de vin, de fainéantise dégradante, et de surcroît de débauche. Le dimanche, les tribunaux sont fermés, les cours publics suspendus, les écoles en vacance, les ateliers chôment, l'armée se repose : et pourquoi ? Afin que le juge, déposant sa toge et sa gravité, puisse librement vaquer aux soins de l'ambition et du plaisir, que le savant cesse de penser, que l'étudiant flâne, que l'ouvrier se goinfre, que la grisette danse, que le soldat boive ou s'ennuie<sup>31</sup>.

Certes, l'affaire est plus complexe. Fondant sa démonstration sur les agissements de Moïse, il montre les vertus du congé sabbatique pour le rassemblement du Peuple, pour des raisons à la fois morales et sociales. De son côté, Charles Fourier fait de la recherche de plaisir un véritable projet de vie tout en vilipendant une situation où les loisirs seraient transformés en Civilisation. Chez les uns et les autres, la préférence n'en va pas moins aux loisirs « créateurs » ; avec un rôle particulier accordé à la musique et au chant, aux pratiques artistiques, au théâtre, à la lecture, aux voyages comme moyens d'évasion ou aux loisirs sociaux conçus comme moments de partage<sup>32</sup>.

Les théories marxistes, qui ont mis en évidence la notion de surtravail au profit de gens qui ne travaillent pas et qui ont souligné combien les classes laborieuses étaient « malades du travail » – que l'on pense au *Droit à la paresse* de Paul Lafargue (le gendre de Marx), paru en 1883 –, ont sans nul doute joué. Les détracteurs ne disaient-ils pas du « ministère des Loisirs » de Léo Lagrange qu'il était le ministère de la Paresse ? Encore est-il difficile de mesurer l'exacte portée de telles réflexions<sup>33</sup>. Plus sûrement, ont dû compter les écrits des spécialistes d'hygiène industrielle, des physiologistes ou des tenants d'économie sociale, prompts à vouloir remédier à la fatigue ouvrière<sup>34</sup>. Et il est vrai, qu'au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la question a pris de l'importance dans les milieux coopératifs et mutualistes, les cercles du syndicalisme révolutionnaire, du solidarisme radical ou des différents courants du socialisme.

La lutte acharnée pour l'égalité a dû également beaucoup compter. Combattre les privilèges bourgeois sur tous les fronts passe par les loisirs. Le combat des huit heures (8 heures de travail, 8 heures de repos, 8 heures de

31. *De la célébration du dimanche. Considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité*, Paris, Librairie de Prévot, 2<sup>e</sup> édition, 1839, p. 32.

32. Alain Garrigou, « Socialisme et loisir au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Adeline Daumard (dir.), *Oisiveté et loisirs dans les sociétés occidentales au XIX<sup>e</sup> siècle*, Abbeville, F. Paillart, 1983.

33. Cf. Marion Fontaine, « Travail et loisirs », dans Jean-Jacques Becker *et alii*, *Histoire des gauches en France*, La Découverte (Poche/Sciences humaines et sociales), 2005, p. 704-723 : « Le temps de paresse dont il rêve est également un curieux mélange d'activités artistiques, de pratiques hygiéniques (canotage et danse pour "régénérer la race") et surtout de plaisir de "fainéanter, bombancer, ripailler", aspect purement épicurien des loisirs populaires qui n'occupera souvent qu'une place réduite dans les représentations de la gauche », p. 706.

34. Charles Gide, « L'accroissement des loisirs ; Rapport général de la section d'Économie sociale à l'Exposition universelle de 1900 », *Revue populaire d'économie sociale*, 1<sup>er</sup> juin 1902, p. 293-298.

loisirs), exprimé lors des manifestations du 1<sup>er</sup> Mai 1906 et illustré par Jules Grandjouan dans l'hebdomadaire anarchiste *L'Assiette au beurre* paru la même année, en témoigne (**si possible fig. ###**). Pour parler d'égalité, il ne suffit plus de parler de travail mais aussi de loisirs. Le socialiste Albert Thomas ne dit pas autre chose.

Cependant, si la filiation de gauche est souvent revendiquée, la question des loisirs est aussi source de préoccupations chez les catholiques. L'occupation du dimanche est ainsi l'objet d'une vive concurrence entre eux et les autres<sup>35</sup>. Les mauvais loisirs les soucient, et cette vision toute pétrie de moralisme se retrouve dans les colonnes de la *Revue de la famille*. Il faut « arracher les hommes au désœuvrement et aux distinctions malsaines », explique Christian Vercken<sup>36</sup>.

L'emporte surtout, et de tous côtés, le souci d'éviter les loisirs jugés dépravés – lecture de romans populaires, cabarets et autres lieux licencieux<sup>37</sup> –, lié à une vision pathologique de l'ennui<sup>38</sup>. Chez les médecins influencés par l'hygiénisme ambiant. Chez les « intellectuels » œuvrant dans des universités populaires qui multiplient les lectures, excursions, les activités sportives, les soirées théâtrales ou musicales. Parmi les solidaristes, les théoriciens de la classe ouvrière ou les catholiques sociaux, à l'instar de l'abbé Lemire.

Dans les années 1920, les discours s'amplifient, sans doute moins accordés au prétendu besoin de distraction issu de la Première Guerre mondiale qu'aux mutations industrielles commandées par la taylorisation, à l'amplification des critiques sociales contre le monde capitaliste et ses abus ou à la volonté de rasséréner la nation. Entre les tenants du familialisme catholique, du paternalisme patronal ou du mouvement ouvrier, la *moralisation* et la *politisation* de la question des loisirs sont à l'œuvre. Car, entre-temps, une autre dimension est apparue : le souci d'organisation sociale. En ces moments de réformisme social et de volonté de contractualisation des relations entre les États et les peuples, il s'exprime tous azimuts, et pour la question des loisirs en particulier. L'« enquête sur l'utilisation des loisirs », menée entre 1919 et 1924 par des inspecteurs du ministère du Travail, est moins destinée à recenser l'état des loisirs qu'à les encourager. Quant au Bureau international du travail, il en fait une question dépassant largement les frontières. Désormais, les États devront assurer le bien-être des citoyens.

Pour la *Revue de la famille*, la nécessité pour les pouvoirs publics de s'occuper du temps libéré n'en est, au milieu des années 1930, qu'au commencement de son affirmation :

Nombreux, en effet, sont ceux qui à la pensée d'employer deux grands jours par semaine et deux semaines de congé par an, restent perplexes et se répètent

35. Robert Beck, *Histoire du dimanche de 1700 à nos jours*, Paris, Éditions de l'Atelier-Éditions Ouvrières, 1997.

36. Christian Vercken, « Salle V. Les loisirs et la Solidarité », *art. cit.*

37. Anne-Marie Thiesse, « Organisation des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930) », dans Alain Corbin (dir.), *L'Avènement des loisirs...*, *op. cit.*, p. 302-322.

38. Pascale Goetschel, Christophe Granger, Sylvain Venayre, Nathalie Richard (dir.), *L'Ennui. Histoire d'un état d'âme, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

intérieurement : « Que faire ? ». Pour les aider, de nombreuses initiatives ont surgi : sous-secrétariat aux sports et aux loisirs, comités au sein des municipalités et des syndicats, œuvres sociales privées ; mais, exception faite pour les congés payés, les résultats positifs sur une grande échelle sont encore attendus<sup>39</sup>...

Ainsi, à la différence de sociétés où l'artisan « trouvait dans son travail même une occasion de loisir », les sociétés mues par les « progrès du machinisme » rendent le travail moins pénible et augmentent l'« indice de bien-être ». Dans ces conditions, les loisirs sont considérés comme une « nouvelle question sociale », que seules peuvent prendre en charge les institutions en charge de la Solidarité<sup>40</sup>. Et les États y ont une large part.

Cependant – et c'est là où l'étude de la salle V prend tout son sens –, il ne suffit pas de s'inscrire uniquement dans le monde des idées. Sa visite rend concrète et sensible l'appréhension des loisirs. D'autres lieux ont précédé : les « colonies ouvrières », les « châteaux du social », les sorties et les soirées scolaires animées par les « hussards noirs de la République » à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>41</sup> ; après la Grande Guerre, les équipements des municipalités communistes de la banlieue rouge<sup>42</sup>, les clubs sportifs, les fanfares, les jardins ouvriers, les bibliothèques ou les ciné-clubs du paternalisme patronal<sup>43</sup>. L'apport de la salle V, par le rapprochement spatial des loisirs les plus variés qu'elle provoque, consiste à fabriquer la catégorie « loisirs » comme un tout homogène. La salle mêle le culturel et le sportif, la détente et l'enrichissement de l'esprit, les distractions et les enseignements. Les loisirs sportifs et les loisirs culturels – pour reprendre la distinction proposée par Léo Lagrange – rencontrant théâtre, cinéma et radio, conférences et lectures, bibliothèques et musées, travaux féminins et bricolage, dessin et modelage, promenades, se retrouvent pêle-mêle. C'est ce que d'aucuns qualifient de loisirs actifs et passifs. En ce sens, est résolu le dilemme qui opposait la conception, aristotélicienne et stoïcienne, favorisant des loisirs destinés à l'épanouissement de l'individu et celle, épicurienne, inscrivant les loisirs dans une perspective résolument hédoniste.

Cette approche du loisir comme un tout, au-delà de la dichotomie entre loisirs prétendument supérieurs et vulgaires, alliant l'actif et le passif, niant la corrépondance entre condition sociale et loisir<sup>44</sup>, se retrouve dans la sociologie de Joffre Dumazedier<sup>45</sup>. L'heure ne serait désormais plus à la duplication de l'art

39. Christian Vercken, « Salle V. Les loisirs et la Solidarité », *art. cit.*

40. *Ibid.*

41. Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009 ; Samuel Boussion, Mathias Gardet (dir.), *Les Châteaux du social XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris/Saint-Denis, Beauchesne/Presses universitaires de Vincennes, 2010.

42. Sylvie Rab, *Culture et banlieue : les politiques culturelles dans les municipalités de la Seine (1935-1939)*, thèse dirigée par Michelle Perrot et soutenue en 1994, université Paris 7.

43. Suzanne Trist, « Le patronat face à la question des loisirs ouvriers : avant et après 1936 », *Le Mouvement social*, n°150, 1990, p. 45-57.

44. Marie-Françoise Lanfant, *Les Théories du loisir*, Paris, PUF, 1972.

45. Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1972. Rappelons qu'elle distingue quatre critères : un loisir qui commence lorsque se terminent les obligations

de vivre bourgeois (promenades, villégiature, plaisirs liés à la culture de l'honnête homme du XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>46</sup> reflétant – pour reprendre les termes d'Alain Corbin – une « condition personnelle<sup>47</sup> ». Pas plus à la « classe de loisir » mise en évidence par Thorstein Veblen prompt à dénoncer une bourgeoisie qui, à l'image de l'ancienne aristocratie, allie consommation du temps et consommation ostentatoire<sup>48</sup>. Mais plutôt au partage des modes de loisirs les plus divers.

### Fin de visite

Achevons cette visite de papier. Quelles impressions en reste-t-il ? Celles d'une « salle V » qui exprime, à sa façon, la politique mise en œuvre par le gouvernement Léon Blum et son « ministre des loisirs » Léo Lagrange, et peut-être plus encore ce moment particulier où se sont conciliées démocratie et organisation, le tout inscrit dans un « air du temps » nourri d'unanimisme et d'optimisme de la volonté, toutes formules empruntées à Pascal Ory. Demeure ce temps d'une *mise en ordre républicain* de la question des loisirs, alimentée par le rapprochement entre loisirs sportifs, touristiques et culturels tout en reposant sur la séparation ancienne entre temps travaillé et temps libéré. Autre constat, la salle V rend sensibles et concrètes l'expression de nouvelles pratiques corporelles et la pratique d'activités de plein air sans qu'il y ait besoin de recourir au « pas cadencé » ou au « nouveau spectacle de cirque<sup>49</sup> ». Enfin, le jeu même de la déambulation indique un sens, une direction. Le déplacement au sein du Pavillon de la Solidarité peut, en effet, être lu comme une synecdoque de la *dynamique* du Front populaire et du triple glissement qu'il a opéré : la diffusion dans l'ensemble du corps social de la question des loisirs ; l'assise durable de cette question à gauche de l'échiquier politique ; l'affirmation du lien entre solidarité, progrès social et épanouissement individuel, éclaté à partir des années 1970 en formules diverses : développement personnel, accomplissement de soi, « formules » de bien-être, multi-activités...

Ces derniers avatars justifieraient à eux seuls ce petit exercice de *recherche du temps perdu*.

---

institutionnelles : un loisir désintéressé ; « hédonistique », source de divertissement ou d'épanouissement dans des activités créatrices.

46. René Teboul, *Culture et loisirs dans la société du temps libre*, Paris, Éditions de l'Aube, p. 30.

47. Alain Corbin (dir.), *L'Avènement des loisirs...*, *op. cit.*

48. Thorstein Veblen, *The Theory of the Leisure Class. An Economic Study of Institutions*, 1899, trad. française : *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970.

49. Léo Lagrange, Chambre des députés, séance du 3 décembre 1937 (*Journal officiel*).

**Page 18 blanche**